

PRÉFACE

*François Roch**

Le rôle primordial du professeur Jacques-Yvan Morin dans la création de la *Revue québécoise de droit international* (RQDI) est notoire. Premier professeur de carrière en droit international public, le professeur Morin est un pilier incontournable du droit international au Québec. Ce dernier, accompagné à l'époque par quelques internationalistes dont il avait su susciter une vocation pour le droit international, fut l'un des premiers à comprendre que le milieu académique québécois devait se doter, à l'instar de nombreux autres milieux scientifiques à travers le monde, non seulement d'une société nationale de droit, mais également d'un lieu privilégié de publication pour ses internationalistes. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer l'essor de la *Société québécoise de droit international* (SQDI) en 1982 et de la RQDI en 1984. Essor qui a bénéficié dès le départ du support et de l'appui indéfectible du professeur Morin, alors ministre des Affaires intergouvernementales et Vice-premier ministre dans le gouvernement de René Lévesque.

Or, depuis la création de la SQDI et de la RQDI au début des années 1980, l'enseignement et la recherche en droit international ont évolué de manière spectaculaire; en témoigne notamment l'offre de cours importante et diversifiée que l'on retrouve en droit international dans les cinq facultés de droit du Québec, la multiplication des centres, instituts, chaires et groupes de recherche en droit international (CÉRIUM, IEIM, CÉDIM, HEI Québec, etc.), le nombre de plus en plus élevé d'étudiant-e-s poursuivant des études supérieures en droit international, de même que le nombre croissant d'internationalistes québécois travaillant au sein d'organisations internationales ou d'ONG. Bref, les indices qui témoignent aujourd'hui d'un changement fondamental de circonstances sont nombreux et une part importante de ces transformations revient au professeur Morin.

Bien qu'il soit trop modeste pour l'admettre, le professeur Morin fait partie de ces quelques personnes visionnaires qui ont su avant l'heure saisir toute l'importance des études et de la recherche en droit international. Aussi, la création de la RQDI s'infère-t-elle de cette mouvance initiée par le professeur Morin et, à titre d'actuel directeur de la Revue, je ne peux qu'espérer que ce dernier soit fier aujourd'hui du chemin parcouru par la SQDI et la RQDI.

Par ses enseignements et ses travaux de recherche, Jacques-Yvan Morin a marqué plusieurs générations d'internationalistes du Québec et du globe. Président d'honneur de la SQDI et du Comité de lecture de la RQDI, le professeur Morin mérite amplement l'hommage qui lui est rendu aujourd'hui par la publication de ce numéro hors-série. À ce titre, j'aimerais remercier chaleureusement les directeurs de ce numéro, Stéphane Bernatchez, Manon Montpetit, Michèle Rivet et Daniel Turp, ainsi que les nombreux auteurs et contributeurs qui ont fait de ce numéro un numéro à la hauteur du professeur émérite qu'est Jacques-Yvan Morin.

* Professeur de droit international public au Département des sciences juridiques de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM. L'auteur est directeur de la RQDI et vice-président de la SQDI.

Enfin, je ne saurais conclure cette préface sans souligner la contribution majeure de Kristine Plouffe-Malette, rédactrice en chef de la RQDI, ainsi que de tous les membres du Comité éditorial de la Revue, notamment Léa Lemay Langlois et Audrey Mackay, toutes deux adjointes à la rédactrice en chef. Grâce à leur dévouement et leur rigueur, ce projet peut voir le jour. Un immense merci.

Quelques mots finalement pour notre lectorat. Pour ceux et celles qui connaissez le professeur Morin, nous espérons que ce numéro sera à la hauteur de vos attentes. Pour ceux et celles qui, au contraire, ne connaissez pas le professeur Morin, nous espérons que ce numéro vous permettra d'appréhender la grandeur du personnage et de mesurer son incidence inégalée sur le milieu des internationalistes québécois. Bonne lecture.